



# LE LYCÉE ROBERT-DOISNEAU À VAULX-EN-VELIN

PORTRAIT D'UN ÉTABLISSEMENT EN « CONSTRUCTION »

Géraldine Geoffroy

**A**u début du mois de septembre 1995, la première tranche de travaux du lycée de Vaulx-en-Velin était achevée. Elle accueillait les cinq classes de seconde, la vingtaine d'enseignants et les quelque 25 autres membres du personnel qui découvraient, en ces premiers jours de rentrée, le dernier né de la Région Rhône-Alpes. Une architecture sobre mêlant verre, bois, béton ; à l'intérieur, de larges espaces courbes et vitrés, des touches de couleurs. Invité pour la circonstance, le recteur a rencontré l'équipe pédagogique et le maire a prononcé quelques mots ; les architectes ont commenté la maquette. Photographes, cameramen et journalistes ont déroulé films et questions. L'établissement ouvrait, sinon officiellement<sup>1</sup>, du moins publiquement ses portes, sous l'appellation provisoire de « lycée de Vaulx-en-Velin ».

Il fallait encore trouver un nom, pour un lycée (*le lycée*) d'enseignement général et technologique réclamé depuis vingt ans par la municipalité vaudaise. Pour un lycée-symbole, pensé comme un élément de structure du « nouveau centre-ville » de cette commune de l'Est Lyonnais, l'une des dernières ZUP de France – (presque) ville-nouvelle construite autour d'un bourg rural, 45 000 habitants aujourd'hui – plus de 34 % de moins de 20 ans, près de 25 % d'étrangers majeurs, et 16 % de chômeurs dans la population active<sup>2</sup>. Pour un lycée enfin, obtenu après, et après seulement, ces « événements de 1990 » dont la presse s'est largement fait écho, dans une commune qui œuvre désormais pour « améliorer son image »...

## Un lycée choisit son nom

A la fin du premier trimestre, en décembre, une réunion rassembla les membres de la commission permanente<sup>3</sup> chargée de travailler sur le nom patronymique du lycée de Vaulx-en-Velin. Le proviseur souhaitait qu'une proposition fût adressée à la Région au mois de juin, afin que le lycée ait une signature dès la deuxième rentrée scolaire. Quelques grandes orientations définissaient le cadre de ces recherches : le choix effectué devait « contribuer à l'image que l'on [souhaitait] donner à l'établissement », et la réflexion « s'accompagner d'un travail pédagogique avec les élèves ».

Lors de cette première rencontre, on décida de réaliser un sondage auprès des personnels de l'établissement,



Depuis la 1re tranche de la ZUP. Au fond, les tours de la 2e tranche.

élèves et parents d'élèves ; tous reçurent donc une lettre, qui précisait la liste des noms déjà attachés à un établissement de la Région et suggérait, selon la volonté de la commission, de choisir parmi les patronymes de personnalités françaises du monde artistique, littéraire, scientifique ou sportif – la structure pédagogique prévoyait en effet une « dominante sportive », avec l'accueil de sections sport-études. Chaque proposition devait s'accompagner de quelques mots d'explication. On convint également d'éviter les noms pouvant avoir une connotation religieuse ou politique<sup>4</sup>, jugés « trop peu consensuels ».

Page de gauche : les élèves des collèges visitent le chantier du lycée.

1. L'inauguration officielle par la Région, propriétaire de l'établissement, attend généralement la fin des travaux.

2. Contre, respectivement, dans l'agglomération lyonnaise : 25,7 %, 10 %, 9,3 %, selon le recensement de la population de 1990.

3. Issue du conseil d'administration, elle rassemble des représentants des différents collèges : enseignants, élèves, parents d'élèves, ATOS...

4. Cette volonté fut rappelée un peu plus tard, lorsqu'un parent d'élève proposa le thème de « l'Europe », qu'il associait à celui « d'Avenir ». De même, la question du choix de personnalités encore vivantes fut rapidement écartée ; la complexité des procédures et demandes d'autorisation, mais aussi l'exemple d'un collège d'Orange récemment baptisé Barbara Hendricks, vinrent appuyer l'argumentation : « On ne veut surtout pas entrer dans des histoires de ce genre, c'est très politique, c'est à Orange, aujourd'hui... On ne veut pas se retrouver comme ça, coincés au milieu... ».

## Signifier...

La réunion du 19 février 1996 permit de faire le bilan de ce sondage. Sur 400 questionnaires envoyés, 64 (soit 16 %) avaient été retournés, exprimant 95 réponses différentes. Le nom de Zola recueillait 11 propositions, La Fontaine et François Mitterrand étaient cités 8 fois, tandis que Paul-Émile Victor était nommé à 6 reprises<sup>5</sup>. Devant cette multitude de suggestions, le proviseur adjoint et un groupe



Transparence.

d'élèves s'étaient penchés sur la liste, et après avoir éliminé les noms « hors critères », en avaient retenu dix : Les Pléiades, Rodin, Voltaire, Baudelaire, De Coubertin, Doisneau, Cézanne, Berlioz, Ronsard et Flaubert. Le nom de Zola avait été loin de faire l'unanimité chez les élèves, « à cause du côté noir des romans comme *Germinal* », et selon l'idée que « Zola à Vaulx, ça fait un peu misérabiliste ».

Une longue discussion s'ensuivit, qui s'attacha dans un premier temps à ces propositions. Mais la réflexion était difficile, l'argumentation délicate, surtout en l'absence des initiateurs dont les explications écrites étaient parfois succinctes. Le nom des « Pléiades » retint l'attention. Les raisons évoquées par la documentaliste, dont émanait l'idée, parurent pour le moins séduisantes : un nom poétique, « *réconciliant les Anciens et les Modernes* ». Les Pléiades, étoiles de la Constellation du Taureau, fil tendu en direction du tout nouveau planétarium de Vaulx-en-Velin, des étoiles pour « *l'excellence* » du lycée. Les Pléiades, « *souvenir des 7 poètes de la Renaissance* », clin d'œil au « *renouveau de la ville* » et au projet du nouveau centre, « *un côté XVIe siècle où l'humanisme ouvrit les voies d'une sagesse généreuse et d'un immense savoir* »<sup>6</sup>... Mais l'existence d'un lycée « La Pléiade » dans l'Isère contrariait cette dénomination. La liste des dix noms fut rapidement élargie, chaque participant reprit ses réflexions premières et d'autres figures se profilèrent dans la discussion – tel Girard Desargues, mathématicien, ingénieur et architecte lyonnais, « *théoricien et praticien, symbole important pour un lycée d'enseignement général et technologique* », et « *qui a toujours souhaité être un vulgarisateur des sciences – n'existe-t-il*

*pas un lien entre cette volonté et la nôtre ?* » Sa faible renommée, hormis pour le professeur de mathématiques qui en suggérait l'idée, laissa indécis les membres de la commission, bien que les explications données fussent plutôt encourageantes. Le président de la FCPE proposa alors un nom générique, « Vaulx-la-Grande-Ile<sup>7</sup> » (du nom de la ZUP), en mémoire de l'histoire de la commune « *liée à l'eau* ». Mais, objecta le proviseur, « *l'histoire de Vaulx est un peu triste* », et il évoqua ces zones marécageuses dans lesquelles venaient se réfugier les Canuts, ajoutant « *qu'on ne [voulait] pas de connotations tristes ou douloureuses* ».

Le débat menaçait de ne jamais finir. Si l'ensemble des participants s'accordait à restreindre les recherches autour d'un nom « *assez connu* » et ayant « *un rapport avec le lycée ou la commune* » (générique ou non, la question resta ouverte), l'exercice apparaissait dans toute sa difficulté. On décida de reprendre la réflexion en amont, et de s'interroger plus avant sur l'image que l'on voulait donner au lycée, sur ce que l'on voulait plus précisément signifier. La discussion s'anima : « *Il faut trouver quelque chose de beau, parce que le lycée est beau, et quelque chose d'avenir, parce que ce lycée c'est un peu l'avenir* ». « *Il faudrait peut-être contrebalancer l'image de Vaulx ?* » « *La question n'est pas là. Mais il faudrait parler d'espoir, de la jeunesse* ». Pour certains, l'approche du XXIe siècle rappelait « *l'aventure et le formidable pari sur l'avenir que [représentait] le lycée* », et sonnait l'heure du « *premier grand bilan* » de l'établissement. D'autres invoquèrent la République, fondement « *d'une identification au-delà de la différence* », créatrice d'un « *lien social puissant qui rassemble autour de valeurs humanistes universelles, la liberté, l'égalité, la fraternité, la solidarité* ». Après un tour de table, une première liste de thèmes fut affichée, puis commentée :

*Espérance – pari, enjeu, défi, élan*  
*Sciences et techniques, astronomie*  
*Jeunesse*  
*Humanisme*  
*XVIe siècle/XXe siècle*  
*Art et esthétique, design*  
*Aventure*

Le proviseur ajouta les notions de *Morale et d'Éthique*, qui pour d'autres était incluses dans « Humanisme ». Le

5. Sans vouloir nécessairement suggérer une relation de cause à effet, rappelons simplement quelques éléments de contexte : le conseil municipal de Vaulx-en-Velin avait, à l'occasion des projets d'aménagement du nouveau centre urbain, baptisé du nom de Zola une des rues longeant le lycée ; la même année était projeté sur les écrans le film *Germinal* de Claude Berri ; enfin, François Mitterrand disparaissait au début de l'année 1996, et Paul-Émile Victor en 1995.

6. Ici comme dans la suite : les explications données sont rapportées directement des discussions entendues, mais sont parfois citées dans le texte d'après des fiches de propositions écrites.

7. Ce nom fut donné à la ZUP, au moment de sa construction, en référence à cette partie du territoire de la commune enserrée entre un bras du Rhône et le Canal de Jonage ; jusqu'à la construction de la digue, cette zone fut longtemps inondée.

chef des travaux<sup>8</sup> évoqua *L'Esprit et la Main* – en référence à Rodin (le penseur et le sculpteur, l'idée et la matière) – qui exprimait bien, selon lui, l'association des sciences et de la technique, du général et du technologique. Le thème de la *Lumière* (1995, «un siècle de cinéma») et celui de la *Transparence* (l'architecture en verre du lycée) reçurent également un écho favorable. Le temps avançait et l'ambiance tournait à la boutade. De «Cosmos», on enchaîna avec «Cosmopolite»... pour retenir l'idée de *Multiculturel*. Devant cette liste «rabelaisienne», un enseignant se proposait d'ajouter Pantagruel, ironisant ainsi sur le refus du Conseil Régional de construire un restaurant scolaire dans le lycée (une longue bataille était engagée à ce sujet). La fin de la réunion approchait, il fallait encore conclure. La commission arrêta quatre grands thèmes, sur l'ensemble desquels devraient travailler des sous-commissions: Avenir, Sciences et Techniques, Humanisme, Art.

### ... et désigner

Le troisième conseil d'administration du lycée, fin mars, donna l'occasion aux sous-commissions de rendre compte de l'avancée de leurs réflexions – un véritable travail de documentation, de recherche bio- et bibliographique. La première s'engageait sur les pas de Descartes, Desargues et Doisneau, évoquait également le «lycée du Velin». Une autre raisonnait autour du centenaire du cinéma et étudiait Louis Malle et Doisneau, récemment disparus. La troisième s'attachait à l'idée du lycée d'enseignement général et technologique, et proposait Tony Garnier, Le Corbusier et Desargues, ainsi qu'un nom générique, le «lycée du XXIe». La dernière enfin, hésitait entre Doisneau et le «lycée du Grand Large<sup>9</sup>».

Ces recherches prirent fin au mois de mai, lorsque la commission permanente arrêta un double choix et mit à l'honneur, le temps d'une exposition au CDI, Robert Doisneau et Girard Desargues. L'ultime décision revint de droit au conseil d'administration, lors de sa dernière session du mois de juin. Loin d'être unanime, le vote choisit le photographe contre le mathématicien, contre, également, l'avis de l'équipe enseignante qui préféra collectivement le second. Le nom de Desargues fut donné à l' amphithéâtre du lycée, qui venait d'être achevé.

Le lycée de Vaulx-en-Velin devenait<sup>10</sup> le «lycée Robert-Doisneau».

Dans le livret d'accueil remis à la rentrée 1996-97 au personnel de l'établissement, un texte rappelle les grandes étapes de ce travail, retrace la vie de ces deux personnages, et, dans les grandes lignes, les raisonnements qui ont conduit jusqu'à eux. Ainsi de Desargues – l'invention de la géométrie projective, l'interaction de ses travaux avec les autres disciplines et ses réflexions sur les arts, le lien avec les programmes du secondaire en mathématiques et dessin industriel... Ainsi, enfin, de Doisneau:

«Mieux que célèbre, Robert Doisneau est populaire. [...] Son œuvre constitue un trait d'union entre les géné-



Le hall d'accueil et la «café».

rations. Historien à sa façon, il immortalise et valorise avec beaucoup de tendresse et d'humour la vie quotidienne des gens simples. Photographe de la ville et de son évolution, imagier de la banlieue, il est un encyclopédiste complet. Rien ne lui échappait: la pureté, le naturel des enfants, la drôlerie des cours de récréation, les scènes de rues, la tendresse des amoureux, le sérieux des scientifiques, les mouvements de société... Immergé dans le monde des gens sans histoire, il a côtoyé aussi de nombreux artistes et intellectuels de son époque. Le nom de Doisneau peut aider le lycée à être bien dans sa peau. Sa représentation colle bien à l'identité d'une ville populaire et à ses habitants. Sa notoriété valorise l'image du lycée. Les lycéens pourront trouver des racines et des repères dans le patrimoine culturel de Doisneau. Les valeurs de solidarité, de paix, de tendresse et d'humanisme qui s'en dégagent sont les bienvenues dans un milieu éducatif.»

### Épilogue?

Pourquoi raconter cette histoire, somme toute plutôt anecdotique? Elle dessine en fait les grands traits d'une relation qui associe, et n'a cessé d'associer durant toute la «bataille» de la construction du lycée, les représentations de la ville et celles de l'établissement. Elle donne la mesure des enjeux portés par ce lycée, construit après 18

8. Responsable du département technologique de l'établissement.

9. Du nom du réservoir du Rhône, aménagé en zone de pleine nature, et qui recouvre (très partiellement) le territoire de la commune. Cette idée fut abandonnée car l'un des architectes du lycée venait de construire une «clinique du Grand Large», et ne désirait pas attacher davantage ce nom à ses travaux.

10. Il restait à l'Assemblée régionale, propriétaire de l'établissement, à officialiser cette décision. Elle vota favorablement pour Doisneau au cours du dernier trimestre 1996.

ans d'attente dans une commune sur-médiatisée. Dans son prolongement immédiat enfin, elle permet de parler de la « construction d'une image », au fur et à mesure que le lycée même *se construit*, et des liens que le nom choisi entretient avec la définition pédagogique, l'implantation, le fonctionnement, le recrutement de l'établissement.

En fait d'épilogue, le terme de cette histoire amène à en conter une autre, celle de l'établissement lui-même – depuis le premier projet jusqu'à son quotidien, aujourd'hui.

## Vingt ans plus tôt...

Lorsque M. Jean Capiévic est élu maire de Vaulx-en-Velin en mars 1977 (sur une liste communiste), la ZUP de Vaulx-la-Grande-Ile, qui compte déjà 5 000 logements, n'est pas encore achevée. Mais depuis 1976, le rythme de construction est en perte de vitesse. La circulaire Guichard de 1973 a porté un coup au développement de cette ZUP tardive, qui voit les crédits de l'État s'effriter et les promesses d'équipement s'envoler. Le 28 juillet 1977, dans la continuité d'une motion pour une subvention exceptionnelle de l'État, le conseil municipal rappelait aux représentants du gouvernement « *l'acuité et l'urgence des besoins d'équipements de première nécessité utiles à une ville nouvelle telle que Vaulx-en-Velin : [...] construc-*



Juin 1984. Le Maire Jean Capiévic marque symboliquement le terrain initialement prévu pour le lycée.

*tion et aménagement de l'Hôtel des Postes, de l'Agence pour l'Emploi, du Commissariat et d'un premier lycée.* »

Ainsi pourrait commencer la chronique de la construction du lycée de Vaulx-en-Velin. En toute rigueur, il faudrait remonter encore quelques années en arrière, au tout début des projets de la ZUP, puisqu'un lycée de 1690 places (avec son assiette foncière) était inscrit parmi les équipements de superstructure. Mais resta emblématique, pour tous ceux qui œuvrèrent à la construction du lycée, l'année 1977 – date de la « première demande », début d'une « bataille de 18 ans » pour l'obtention d'un lycée à Vaulx-en-Velin.

Les pages qui suivent ne retraceront pas le cours exact de cette longue histoire. Elles cherchent seulement à éclairer l'évolution du projet : comment, de la demande initiale d'un équipement scolaire, on lutte finalement, près de 20 ans plus tard, pour un « *lycée d'agglomération de qualité à Vaulx-en-Velin* ».

## 1977-1990 : du « maillon » éducatif au lycée d'agglomération

Les premiers débats qui s'engagèrent, de 1977 à 1981, entre le maire de Vaulx-en-Velin et le Recteur de l'Académie de Lyon, M. Niveau, concernaient avant tout la situation scolaire de la commune, et les « besoins » de la population. Le Maire exigeait les établissements de second cycle long qui devaient compléter le système éducatif de la commune. Du côté du rectorat, c'est « *l'utilité* » même d'un lycée polyvalent « *pour les enfants des travailleurs de Vaulx-en-Velin* » qui semblait faire problème. La polémique portait sur « l'égalité des chances » et le « traitement de la diversité » des élèves, en pleine période de mutation entre la logique des années soixante-soixante-dix et celle des années quatre-vingt<sup>11</sup>. Dans ce débat social et politique, la municipalité dénonçait la « *ségrégation scolaire dont [étaient] victimes les jeunes vaudais* », tandis que pour les autorités académiques, l'offre d'orientation, à la sortie des collèges, était malgré tout assurée par les lycées alentour. En 1981, la commune avait obtenu un lycée d'enseignement professionnel de 400 places, mais le lycée polyvalent restait en suspens.

Dans le même temps, le maire s'appuyait sur le taux élevé de redoublement dans les écoles et collèges, réclamait que l'on reconnaisse la « *spécificité de la population vaudaise* ». La structure du « collège unique » mise en place en 1977 avait révélé les difficultés posées par l'hétérogénéité des élèves, et l'idée d'une « démocratisation » de l'école par la différenciation avait fait son chemin<sup>12</sup>. La demande de la municipalité fut en partie satisfaite puisqu'en 1982, les collèges de la commune obtinrent, parmi d'autres mesures, le classement en Zone d'Éducation Prioritaire, qui venait d'être créé.

La question de l'implantation d'un lycée à Vaulx-en-Velin sembla bénéficier alors d'une attention particulière : ainsi, écrivait le Recteur, « *les places d'accueil sont situées aux deux extrémités du district [...] Cet isolement scolaire est antinomique avec la notion de ZEP telle qu'elle a été définie par le ministre de l'Éducation Nationale* ». La municipalité travailla à l'élaboration de

11. B. Charlot, « La territorialisation des politiques éducatives : une politique nationale », in B. Charlot (coord.), *L'école et le territoire : nouveaux espaces, nouveaux enjeux*, Armand Colin, 1994.

12. *Idem*.

propositions pour le programme pédagogique du lycée, s'intéressant notamment aux filières « bâtiment » qui permettraient de valoriser « *les particularités [des] jeunes de Vaulx-en-Velin, issus des familles d'ouvriers spécialisés du bâtiment ou d'autres secteurs, souvent handicapés par leur langue maternelle* ». En 1984, les autorités académiques avaient finalement élaboré une Fiche Descriptive d'Opération du lycée (600 élèves, avec des sections techniques commerciales et industrielles), mais durant plusieurs années, et dans un contexte de décentralisation, la programmation se heurta à des « *priorités antérieures* ».

Ainsi se posait, dans ces premières années, la question du lycée polyvalent, en terme d'insertion sociale et professionnelle des jeunes Vaudais. L'urbanisation de la commune et sa place dans l'agglomération lyonnaise étaient évoquées, mais la « bataille » se cristallisait autour de la carte scolaire et de l'accès à la formation. La tension entre le « normal » et le « spécifique » autour de la demande d'un lycée restait ancrée dans les débats qui traversaient le monde de l'école, à la rencontre de différentes conceptions de l'éducation. Si ces arguments demeurent prégnants aujourd'hui encore, l'évolution de la situation économique et sociale de la commune, du contexte politique et administratif également, ont fait naître de nouveaux éléments de débat, après les lois de décentralisation, le slogan des « 74 % de jeunes au bac » interpelle la Région sur sa politique scolaire.

Au début de l'année 1988, le conseil régional a décidé d'entamer « l'étude de définition »<sup>13</sup> pour la réalisation d'un lycée à Vaulx-en-Velin. Devant une argumentation « qualitative », fondée avant tout sur des critères démographiques, la municipalité s'est engagée dans un double raisonnement, invoquant tant l'impact<sup>14</sup> du lycée sur la scolarité des jeunes vaudais que sa fonction « d'équipement urbain », « *pièce maîtresse parmi les multiples actions mises en œuvre dans le but d'offrir [aux] habitants un cadre de vie agréable, [et qui] participerait au développement économique de la ville.* » Elle fustige encore « l'anomalie » que constitue l'absence de lycée dans une ville de 45 000 habitants, la « *quatrième du département* ». Il s'agit cette fois de redéfinir la place de Vaulx-en-Velin dans l'agglomération lyonnaise, non plus comme « banlieue », mais comme potentiel de développement de l'Est lyonnais. Dans de telles conditions, la question du contenu pédagogique se pose avec acuité.

« *Nous ne voulons pas d'un CES avec adjonction de classes de seconde, mais un véritable lycée* », déclare Maurice Charrier<sup>15</sup>. La municipalité étudie différentes pistes, dans le but de développer « *un projet innovant et valorisant pour l'agglomération* » : BTS automobile, spectacle et communication, lycée hôtelier... Elle jongle avec les filières existantes et leur évolution prévisible, l'avis des professions – la filière BTP paraît compromise, puisque les syndicats du BTP semblent peu préoccupés de la création d'un lycée spécialisé. Elle interroge les volontés régionales (ainsi émerge l'idée d'un lycée des techniques de l'audiovisuel et du spectacle) ou les politiques nationales.

Des centres permanents d'entraînement et de formation des sportifs de haut niveau étant prévus pour 1989, la municipalité s'intéresse de plus près à ces filières, imaginant un « Lycée du Sport » conciliant sport pour tous et sport de haut niveau, « *fondé sur l'idée des « voies sportives de la réussite »* » ; on évoque alors l'escalade et le canoë-kayak, qui permettraient de s'appuyer sur des équipements de la commune ou des environs. On insiste également sur la création de filières technologiques, « *dont la nécessité de développement [est] ressentie par l'ensemble des partenaires comme une urgence* » : « *L'enjeu n'est pas seulement local, il est régional* », affirme le maire.

Enfin, en cette période cruciale d'élaboration de « l'étude de définition », il faut encore mobiliser la population et l'opinion publique. Car, alors même que l'idée du lycée fait son chemin au sein de divers mouvements, des voix s'élèvent qui apportent aussi un certain nombre d'interrogations. Ainsi, explique le directeur d'un CES lors d'une rencontre élus-enseignants, « *certains jeunes ne veulent pas de Vaulx-en-Velin ; il faut lutter contre cette érosion scolaire* ». Et lorsqu'au mois d'octobre 1988, l'étude de définition conclut par la négative<sup>16</sup>, le maire écrit aux syndicats enseignants et précise, après un bref exposé des propositions de la municipalité pour le programme pédagogique : « *Les idées ne manquent donc pas pour contredire la crainte d'un lycée-ghetto, si souvent objectée lorsqu'on parle d'un lycée à Vaulx-en-Velin* ». Après ce refus de la Région, M. Charrier organise, début 1989, une « classe sauvage » devant l'Hôtel de Ville et lance une « campagne pour un lycée d'agglomération à Vaulx-en-Velin ». Le conseil de parents d'élèves FCPE d'un des collèges de la commune fait circuler une vaste pétition, écrit au ministre de l'Éducation Nationale, intervient auprès de la population sur les marchés. Mais si l'argument, en cette année du bicentenaire de la Révolution Française, exige « *de retrouver, de la devise républicaine, le mot « Égalité » pour Vaulx-en-Velin* », et affirme les capacités des élèves de la commune (« *nos enfants ont besoin d'un lycée : ils en sont capables, comme les autres* »), il reprend aussi l'idée

13. Ou étude préalable, ou étude préliminaire, selon les époques... Cette première étape de la procédure de programmation, qui consiste à analyser la situation du secteur concerné et les conséquences sur le dispositif existant, s'appuie essentiellement sur les études des services académiques. Elle est suivie, si les conclusions sont favorables, par une « étude de réalisation » qui définit précisément le besoin (le contenu pédagogique, les capacités d'accueil...), s'assure de l'engagement des partenaires et débouche sur la désignation d'un maître d'œuvre. Enfin, la « réalisation » correspond à l'engagement proprement dit de l'opération, dès qu'elle fait l'objet d'une autorisation de programme au budget.

14. Deux idées étaient développées : d'une part, l'effet « d'entraînement » que pourrait avoir la proximité d'un lycée, celui-ci paraissant plus « accessible » pour les élèves et parents ; d'autre part, le prolongement des « efforts » développés dans le cadre de la ZEP, et la possibilité d'un « suivi » de l'ensemble de la scolarité des élèves, grâce aux relations entre les divers enseignants.

15. M. Capiévic lui a laissé la place en 1985.

16. La priorité était donnée à la création de nouvelles places d'accueil, et non au « rapprochement des usagers de leur lieu d'enseignement ».

du «lycée d'agglomération». La presse locale s'empare dès lors de cette expression, au point de l'employer comme un vocable d'usage courant.

La demande du lycée a donc trouvé un nouvel ancrage : une dimension territorialisée, urbaine, entre lycée de proximité et lycée d'agglomération, entre «banlieue» de Lyon et «quatrième ville du département».

## 1990-1995 : « problèmes sociaux » et « pôle d'excellence »

Octobre 1990. Les «émeutes» dans le quartier du Mas du Taureau. La presse nationale s'empare de l'événement, et en quelques jours, la France entière apprend le nom de Vaulx-en-Velin. La scène politique nationale tourne les yeux vers cette commune de l'Est lyonnais, et les institutions de la politique de la ville se penchent sur le « problème ». Le Conseil National des Villes, notamment, envoie une mission à la rencontre de l'équipe municipale et des principaux responsables de l'action publique. Extrait de son rapport :

«[...] Les problèmes les plus aigus des jeunes touchent principalement leur formation et donc leur insertion économique dans une société ayant connu un fort développement économique, y compris dans «l'Est lyonnais» [...] [Ces événements] doivent inciter tous les élus de l'agglomération lyonnaise à réfléchir sur ces phénomènes et à y apporter de façon concertée des remèdes. Et ceci ne concerne pas seulement l'Est lyonnais. En effet, comment Lyon peut-il assurer son rôle international avec un développement gravement obéré par ces zones d'accumulation des exclusions ? La jeunesse de Lyon n'est-elle pas en partie à Vaulx-en-Velin comme à Vénissieux ? »

Et, parmi une dizaine de propositions, figure, en bonne place, la construction d'un lycée à Vaulx-en-Velin, qui doit désormais «prendre en compte les données sociologiques de la commune». Fin octobre, la Délégation interministérielle à la Ville se prononce favorablement.

A compter de cette date, la construction d'un lycée à Vaulx-en-Velin ajoute donc un élément à sa définition : il ne s'agit plus seulement d'un moyen de lutte contre l'échec scolaire, ou un équipement de revalorisation d'une commune et de sa population ; le lycée devient «réponse sociale» à des «problèmes sociaux». Et de fait, en l'espace de deux ans, il passa en «réalisation», sous l'intitulé : «*Construction d'un lycée d'agglomération à Vaulx-en-Velin*». Les commentaires précisaient qu'il s'agissait d'un «*souci d'amélioration qualitative de la vie et de l'organisation urbaine de ce secteur de l'agglomération. Le succès d'un tel projet est très lié au caractère attractif des formations proposées* [...]».

Mais encore faut-il s'accorder sur le type de réponse qu'on veut apporter. Car si la Région parle de «plus culturel», la municipalité et les militants exigent la «qualité». Un «collectif des associations vaudaises pour le lycée»<sup>17</sup> est constitué en 1992 qui, après avoir lutté pour l'inscription en «réalisation», se mobilise pour le

«contenu». Parallèlement, les débats sur les «lycées de banlieues», leur raison d'être et leurs conditions de réussite s'intensifient. Ces questions rencontrent un nouvel écho, lorsque la Région Rhône-Alpes, en veine d'affirmer son pouvoir et ses compétences, lance une campagne intitulée «Partenaires du Territoire» : le maire de Vaulx-en-Velin organisa dans ce cadre un débat dans sa commune, sur le thème des «équipements structurants du territoire». Et de commenter : «*Je vois dans cette base de réflexion la reconnaissance du lycée d'agglomération comme élément de mutation de notre ville et de son image*».

En fait, l'évolution principale du projet, en cette période, fut marquée par la «concrétisation» de ces questions et débats autour d'un établissement et d'une commune qui devenaient emblématiques. Dans un tel contexte, la construction d'un lycée à Vaulx-en-Velin devenait un véritable «pari». Un «démarrage sans faille» s'impose, écrit «le collectif pour le lycée». Sur fond de rentrée imminente se pose la question du recrutement, qui fait intervenir les représentations mêlées du lycée et de la commune. Les actions et discours du «collectif», qui présente en juin 1993 une «charte pour un lycée de qualité», ne sont pas étrangers à ces préoccupations : il s'agit désormais de se mobiliser «*pour que les éléments nécessaires à la qualité, à l'image et au succès de ce lycée [...] ne soient pas sacrifiés sur l'autel des compressions budgétaires*».

La «définition» pédagogique, architecturale du lycée, son implantation dans la commune, ou encore ses équipements... tout est occasion de tensions. Ainsi, le programme pédagogique évitait les sections technologiques tertiaires (ex-G) au profit de sections industrielles, plus valorisantes et proposant davantage de débouchés. Le choix d'un BTS «innovant» reste finalement en suspens, mais la filière «hygiène et services», raconte le proviseur, intéressait fortement les partenaires économiques... et les entreprises de nettoyage ; implanté dans l'Ouest lyonnais après son refus à Vaulx-en-Velin, ce BTS est évoqué en termes beaucoup plus «nobles». Le «comité» demande encore un parking semi-enterré pour la «sécurité» des véhicules du personnel, et des logements de fonction confortables, «*un des critères essentiels qui fera que les personnels seront motivés ou non pour venir travailler dans notre lycée*». Il dénonce l'absence de gymnase propre au lycée et de restauration au sein même de l'établissement<sup>18</sup>. Quant au projet architectural, «image» par excellence du lycée, il souleva les passions, de même que l'implantation du lycée dans la commune avait, quelques années plus tôt, suscité les polémiques ; le choix s'était finalement arrêté sur le quartier du «centre ville»

17. Il rassemble notamment des représentants de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, du Parti Communiste, de la FCPE et du milieu sportif...

18. Après de nouvelles négociations, ces deux équipements ont été obtenus ; ils restent à construire. Les lycéens utilisent actuellement les installations sportives de l'ENTPE et la cantine du LEP pour le repas de midi.

en pleine rénovation, et qui, mêlant commerces, logements et équipements culturels (dont le nouveau planétarium), devait, dans l'idée – controversée – d'une « mixité sociale », afficher la nouvelle « image » de la commune.

En l'absence des critères fondamentaux qui assurent la réputation d'un établissement (comme les résultats au bac), il faut en effet jouer sur d'autres repères, et marquer la distance entre le lycée et les établissements dits de « banlieue »... ainsi qu'avec Vaulx-en-Velin. Le proviseur, nommé en 1994, entama une grande « campagne de recrutement », allant au-devant des élèves dans les collèges, répondant aux interviews de la presse locale. Il insiste sur sa candidature « volontaire », et le recrutement d'une équipe pédagogique motivée – le rectorat s'est engagé à ne pas affecter les enseignants en fonction du seul barème. Il définit le lycée comme lieu de travail et de « réussite scolaire », affirme sa vigilance à l'égard du comportement des élèves, précise que le lycée n'est pas classé en ZEP : « nous sommes reconnus aptes », conclut-il. De bons professeurs, une ambiance studieuse et des élèves « civiques », une « belle » architecture et des équipements modernes (telle la salle multimédia, comme « seul le lycée international » en possède une...), bref, ce lycée doit être « un pôle d'excellence », comme s'accordent à l'exiger les élus, les militants, ou bien encore le Recteur dans son discours de rentrée. Mais déjà se profile « l'obligation de résultats »...

La rentrée se déroula sans encombre, tandis qu'une partie de la presse multipliait les articles interrogateurs ou provocateurs. Le journal *Lyon Capitale* titra : « Le défi vaudais », d'autres parlèrent de « challenge » devant les vitres sans grillage. Challenge d'une « bonne réputation » dans une commune stigmatisée, de « bons résultats » malgré le taux d'échec scolaire – d'un lycée « normal »... dans une ville « particulière » ?

## Être élève à Doisneau en 1997

Les premiers élèves du lycée – les « pionniers », comme les appela la presse ou le proviseur dans son discours de rentrée – découvrirent l'établissement avec, semble-t-il, une grande curiosité, mais aussi un certain nombre d'appréhensions. Passer du collège au lycée, changer de cadre de scolarité, est déjà une « aventure » parfois inquiétante, mais que dire, alors, d'un établissement neuf, qui plus est, à Vaulx-en-Velin ! « Je ne voulais pas venir, je voulais « sortir de Vaulx » ». Comme un leitmotiv, cette phrase revient souvent, y compris dans la bouche de ceux qui, un an plus tard, avouent « ne plus vouloir partir »... Elle met en lumière la complexité des relations qui associent au quotidien les représentations de la ville et celles de l'établissement.

Les lignes qui suivent ne sont que des pistes de réflexion ; elles se basent sur un travail qualitatif réalisé au sein de l'établissement, et qui n'est pas encore achevé<sup>19</sup>.

## Lycée de Vaulx-en-Velin, lycée à Vaulx-en-Velin

Les « pionniers » sont pratiquement tous vaudais ; de fait, l'ouverture des sections sport-étude et de l'internat a été différée, faute de candidats. Les élèves sont donc ceux du secteur. Habitants de la ZUP en majorité, d'origine étrangère pour beaucoup, enfants d'ouvriers ou d'employés dans près de 60 % des cas, ils ne sont pas, regrette le proviseur, tout à fait « représentatifs » de l'ensemble de la population de la commune : comme dans les collèges,



Première rentrée au lycée de Vaulx-en-Velin

l'évitement scolaire reste très fort – même si une vingtaine d'entre eux étaient inscrits, l'année précédente, dans le privé. On retrouve également certains enfants des « militants » du lycée. La deuxième rentrée scolaire de l'établissement a confirmé ce recrutement « local » : le lycée Robert-Doisneau, si l'on s'en tient à sa population, est donc le lycée de Vaulx-en-Velin.

19. Elles s'appuient également sur des travaux d'étudiants de l'ENTPE et du DESS d'urbanisme de l'Université Lyon 2, dirigés par Jean-Paul Payet dans le cadre d'un cours d'anthropologie urbaine.



De plus, l'équipe de direction s'accorde aujourd'hui à admettre que le lycée est effectivement voué à fonctionner comme lycée «de proximité». L'idée des sections sportives n'est certes pas abandonnée, mais le choix de l'escalade et du canoë-kayak est remis en cause: malgré une année de promotion et de prises de contacts avec les fédérations sportives, les candidats sont toujours aussi peu empressés et le proviseur se tourne désormais vers d'autres sports, cyclisme peut-être, mais aussi des sports collectifs qui semblent susciter davantage d'intérêt sur le plan local. La demande d'un lycée d'agglomération à Vaulx-en-Velin, telle qu'elle s'est affirmée dans l'histoire de la construction de l'établissement, apparaît davantage aujourd'hui comme un «*jeu de mots*» destiné à «*évacuer les craintes du lycée-ghetto*». Déjà, dans sa campagne de recrutement, le proviseur s'était appliqué avant tout à



Les premiers élèves entrent en cours.

convaincre les familles vaudaises qui tendaient à fuir les équipements scolaires de la commune. Pourtant, on peut relire différemment cette tension entre lycée de Vaulx-en-Velin et lycée à Vaulx-en-Velin. En effet, en terme de représentations, cette double définition semble toujours vivace lorsqu'on écoute les élèves. Lycée de Vaulx-en-Velin, l'établissement renvoie à une thématique de «l'enfermement» dans la commune; lycée à Vaulx-en-Velin, il semble s'éloigner des représentations stéréotypées de la «banlieue».

«*Ici, il n'y a pas de racaille*», le lycée est «*beau et propre*», les conditions de travail «*super bonnes*» et les «*profs*», «*volontaires*», se «*donnent au maximum*». La nouveauté du lycée, son architecture moderne, la jeunesse d'une grande partie des enseignants ne sont pas étrangères à ces jugements. La petite taille de l'établissement et la politique mise en place par la direction et l'équipe enseignante vont également dans ce sens. Ainsi, du soutien scolaire a été développé au sein même du lycée, et les élèves bénéficient, grâce à des subventions de la Région Rhône-Alpes dans le cadre du «*Permis de Réussir*<sup>20</sup>», d'heures

d'entraînement à l'oral par groupes de trois; ils peuvent également faire des exercices auto-correctifs sur informatique dans la salle multimédia. Ou encore, une application stricte du règlement, une gestion commune des retards et absences, une attitude solidaire face au comportement des élèves, si elles ne vont pas toujours sans contestation de la part de certains, font dire à d'autres que «*ici, au moins, ce n'est pas le bordel, c'est strict, c'est normal*». Enfin, si le lycée est avant tout, pour les élèves, le lieu du travail scolaire, l'ambiance plutôt «familiale» semble créer également une forme de convivialité. «*On se connaît tous*», expliquent-ils – d'autant plus facilement lorsqu'il n'y a, comme la première année, que des secondes, issues des 5 collèges recrutant sur Vaulx-en-Velin. Des élèves restent discuter à la «cafété» après les cours, dans cet espace d'accueil où des tables, des chaises et des distributeurs de boissons ont été installés. Le foyer socio-éducatif vient tout juste d'être aménagé – la première année, les salles n'étaient pas encore disponibles<sup>21</sup> – mais semble faire l'objet d'un fort investissement de la part d'un certain nombre d'élèves. Il faut dire que la direction et l'équipe enseignante ont une forte volonté d'implication des élèves (l'aménagement du foyer, son règlement, le choix du mobilier en fonction du budget, sa gestion, sont de la responsabilité des élèves, sous le couvert de quelques adultes), et si la mobilisation n'a pas toujours été à la hauteur de leurs attentes, il semble que certains élèves se sentent très concernés par la vie de l'établissement.

Mais, dans le même temps, le sentiment d'une «mise à l'écart» n'est jamais très loin – un «enfermement» dans la commune de Vaulx-en-Velin, à cause de Vaulx-en-Velin. Qu'ils aient accepté avec indifférence ou résignation d'être scolarisés à Vaulx-en-Velin, qu'ils aient vu leur demande de dérogation refusée ou leurs stratégies d'évitement échouer, une proportion importante d'élèves reconnaît n'avoir pas vraiment «choisi» son lycée. Les représentations des établissements de «banlieues», l'expérience parfois difficile du collège, la rupture avec le parcours scolaire des «aînés», entrent pour une part dans ces refus du lycée de secteur. Le fonctionnement de l'établissement a peu à peu effacé les regrets – au point que certains partent contraints et forcés après l'orientation en première (en STT par exemple) – mais

20. Contrat passé entre la Région Rhône-Alpes et un établissement pour la mise en place d'actions d'aide aux élèves, qui font alors l'objet de dotations.

21. Ces salles étaient occupées, jusqu'au mois de mars 1996, par les bureaux de l'administration et la salle des professeurs (dans l'attente des bâtiments de la deuxième tranche de construction). Leur situation, toute proche du hall d'entrée et de la cafété, renforçait d'ailleurs la proximité entre élèves, enseignants, personnel de direction. Lorsqu'elles ont été libérées, il a été décidé de ne pas les mettre, vides, à disposition des élèves, mais d'attendre qu'un véritable projet d'aménagement soit élaboré.

il demeure souvent une volonté de « sortir » de la commune, plus tard. « *Ils nous ont construit un lycée, il ne manque plus qu'ils nous fassent une université et puis une usine!* » disait telle élève, pour autant ravie de sa classe, des enseignements et de l'ambiance du lycée de Vaulx-en-Velin. « *Sortir* », « *voir d'autres têtes* », « *connaître autre chose* », « *changer de cadre* ». Passer son bac à Vaulx-en-Velin est une idée peut-être plus facilement acceptée lorsque « l'école » est considérée comme la voie pour « s'en sortir », et que les conditions de travail proposées au lycée répondent aux attentes des élèves. Quant aux « contestataires », qui affirment haut et fort – en interne – que le lycée est « *pourri* », c'est en général pour reprocher à l'établissement sa situation à Vaulx-en-Velin et sa population « vaudaise » : « *on se connaît tous* » ne signifie alors plus la convivialité mais l'enfermement, ce que renforce encore le manque d'anonymat inhérent à un petit lycée. « Mis à l'écart » économiquement, socialement, et par « l'image » véhiculée par les médias, les élèves, qui défendent souvent avec virulence leur commune, sont extrêmement sensibles à tout ce qui peut être perçu comme « anormal », c'est-à-dire différent des « autres » lycées. Ainsi ont-ils contesté le règlement intérieur qui, durant la première année, interdisait les sorties entre les heures de cours :

« L'an dernier, d'ailleurs on était tous contre le règlement, c'est qu'ils nous empêchaient de sortir entre les cours. Ce que les autres lycées ne font pas. Alors on se sentait un peu... « mis à part ». [...] Et puis en fin de compte cette année ça s'est arrangé. On peut sortir maintenant. On l'avait dit aux profs, on l'avait rappelé au conseil et tout ça, qu'il y avait ce problème, quoi. Ils disaient oui, mais comme ça, ça vous permettra de mieux rester entre les cours et faire vos devoirs et tout ça. Mais on disait, pour faire nos devoirs, on n'a pas besoin, ça vient de nous quoi, si on veut les faire on les fait, sinon tant pis pour nous. Maintenant faut se mettre dans la tête qu'on est à l'école, maintenant c'est plus papa maman derrière avec le balai, on est grands, il faut prendre les choses en main. [...] C'était pour le principe, on trouvait que c'était pas normal. Pourquoi, nous, on est à part ? Pourquoi tout le monde a le droit de sortir et pas nous ? »

Cette thématique de « l'enfermement » est cependant ambivalente, car elle peut être vécue aussi comme une protection, non pas tant vis-à-vis de l'environnement immédiat, mais vis-à-vis de la « stigmatisation » elle-même. Certains élèves redoublants, qui ont effectué leur première seconde dans d'autres lycées, ne manquent pas de rapporter les propos racistes dont ils ont fait l'objet, ou les réactions vives exprimées lorsqu'ils disaient habiter Vaulx-en-Velin. Alors qu'ici, précisent-ils, « *on a tous la même mentalité* ». Au-delà, il semble régner « *une norme d'évitement et de tolérance* »<sup>22</sup> – non pas que les tensions soient absentes, mais plutôt contenues. Si des sujets comme la religion ou les origines ethniques, peuvent faire l'objet de débats, d'autres sujets d'actualité plus « brûlants » semblent délibérément évités par les élèves : « *c'est trop conflictuel, on n'en parle pas entre nous* ».

La recherche de la « normalité », le refus d'une « mise à l'écart » et de la « stigmatisation » se traduisent parfois aussi par un besoin de valorisation du lycée et de la commune, qui s'exprime notamment dans la confrontation directe aux médias.

## Reportages et stigmatisation

Dès les premiers jours, le lycée a suscité l'intérêt des médias – tant de la presse écrite que des télévisions. Les reportages se sont multipliés. Lorsqu'en novembre 1995 la rédaction de France 2 sollicita une fois encore le lycée pour un tournage de deux jours, le proviseur réunit les élèves. Précisant le discours qu'il tenait aux journalistes (« *nous n'avons pas la compétence pour parler de la banlieue, nous ne parlerons que d'éducation* »), il expliqua sa position : un reportage pouvait être l'occasion de valoriser les éléments positifs de la commune de Vaulx-en-Velin. Les réactions des élèves furent mitigées. « *On en a marre des médias, ils déforment nos propos* », dit une élève d'origine marocaine, et elle se référa à un article du bulletin d'information municipal qui avait créé quelques tensions au sein du lycée – des propos de parents d'élève d'origine française avaient une tournure raciste. Un garçon prit alors la parole : « *C'est à nous de valoriser l'image de Vaulx, de faire en sorte que l'image ne soit pas négative, si, nous, on ne fait rien, les gens verront toujours la même image* ». Le reportage fut accepté par les élèves, à la condition d'une sorte de « contrat d'objectivité » avec les journalistes. Une élève se proposait même de « guider » les caméras et de leur faire découvrir l'établissement, ajoutant : « *on est présentables, on n'est pas des sauvages!* ».

Un an et demi plus tard, ce reportage est toujours un sujet de conversation et d'indignation au sein du lycée. On raconte encore avec exaspération la mise en scène, les coupes et les montages. Les élèves en retard qui devaient « rejouer » plusieurs fois leur arrivée, courir dans les couloirs, ceux à qui l'on demandait de se présenter devant le portail entre deux heures de cours pour filmer le refus d'ouvrir. Les surveillants en salle de permanence, en contreplongée derrière les vitres – des enseignants ont analysé les techniques cinématographiques employées, les ont parfois commentées aux élèves. Ou encore, les élèves « *qui avaient des choses positives à dire* » et que les journalistes avaient coupés au montage, voire refusé d'interviewer... Bref, « *les médias cherchaient de la violence, ils n'en ont pas trouvé alors ils ont filmé une prison* ». Si ce reportage a pu être à la base de certaines revendications, s'il a confirmé dans leur point de vue des élèves critiques vis-à-vis de l'établissement, il semble qu'une grande partie d'entre eux l'ait vécu comme une stigmatisation supplémentaire.

De fait, si certains élèves, en interne, dénigrent volontiers l'établissement, se désolidarisent de leurs cama-

22. F. Dubet, *Les lycéens*, Seuil, 1989, p. 110.

rades (les « *gamins* ») et affirment n'avoir qu'une relation « utilitariste » au lycée, ils accordent malgré tout une grande importance à « l'image » donnée du lycée de Vaulx-en-Velin :

« T'as vu dans les autres lycées, quand il y a un reportage, y'en a ils font exprès de jouer les beaux devant les caméras, t'sais ils veulent jouer les durs et tout... Et ici ça c'est bien passé. C'est ce que j'ai bien aimé, ils ont bien parlé franchement, ils ont parlé comme des adultes et tout, ils ont pas joué style racaille devant la caméra... »

Pour d'autres encore, si les revendications sont légitimes au sein même de l'établissement, si elles font partie des arrangements quotidiens avec l'administration ou les enseignants, elles interdisent en revanche les jugements « extérieurs » de ceux qui ne « connaissent pas » le lycée ou la commune :

« Que nous, on dise que c'est Alcatraz, bon, on rigole quoi, c'est quand on n'avait pas le droit de sortir... Bon après, eux, exprès, ils font un reportage sur le lycée, et c'était pas ça quoi. Quand j'ai vu ça je me suis dit, c'est pas vrai, ça se passe pas comme ça dans le lycée. »

Et de ceux qui ont ouvertement critiqué l'établissement, s'estimant trop « couvés », (« *et eux, ils sont passés à la télé* »), ils diront alors : « *Ils sont rentrés dans le jeu du journaliste, ils sont rentrés dans le vice. Déjà Vaulx-en-Velin a une sale image, il ne faut pas essayer de l'enfoncer plus, quoi.* »

Quant au personnel de l'établissement, qui s'efforce de faire appliquer un règlement strict tout en recherchant un dialogue avec les élèves, il s'est senti « trahi », en quelque sorte, par ce reportage. D'autant plus que le refus de la stigmatisation et le besoin de « normalité » des élèves crée une tension quotidienne, bien que souvent implicite, dans le lycée. Les élèves « *ont un grand besoin de justice* », expliquent certains enseignants. Si le lycée avait compté mille élèves, s'il y avait eu « *des grands, des terminales* » et quelques « *leaders* », ce reportage aurait pu être une « *catastrophe* », précisent d'autres membres du personnel. Dans des cas similaires, des enseignants ont d'ailleurs préféré proposer aux élèves d'exercer leur « droit de réponse », plutôt que de s'en tenir à une dénonciation des articles incriminés. Un moyen d'expression en lieu et place d'une dérive vers la « victimisation », en somme.

## Les bénéfices d'une étiquette dévalorisante

La demande récente de classement du lycée en zone sensible a connu encore les mêmes tensions. Aucun lycée de l'académie ne faisant l'objet d'un classement quelconque, le proviseur n'avait pas souhaité faire exception lors de l'ouverture de l'établissement. Mais après un an

de fonctionnement, les enseignants ont remis ce choix en question. « *Par les moyens mis en œuvre, ce lycée est déjà en zone sensible* », expliquent-ils au conseil d'administration, « *et les collègues qui nous envoient leurs élèves sont classés* ». Rappelant la motivation et la disponibilité dont ils ont fait – et font encore – preuve, ils insistèrent sur la nécessité d'une équipe cohérente et volontaire, qui exige un gage minimal de stabilité pour les enseignants en postes provisoires<sup>23</sup>, et, pour les autres, l'assurance de pouvoir choisir un autre poste après plusieurs années d'investissement. De plus, le soutien scolaire et le tutorat mis en place bénéficiaient certes aujourd'hui des subventions de la Région, mais doivent être reconduits chaque année. Si la plupart des participants sont sensibles à ces arguments, et reconnaissent l'importance et la nécessité de moyens spécifiques, ils sont plus partagés, en revanche, sur la question de « l'étiquette ». Va-t-elle décourager définitivement les familles qui hésitent déjà à inscrire leurs enfants au lycée de Vaulx-en-Velin ? Ne risque-t-elle pas d'annuler tout espoir de « mixité sociale » au sein de l'établissement ? Les enseignants invoquent les objectifs de réussite scolaire, plus importante pour la réputation de l'établissement que toutes les étiquettes imaginables. Le critère des résultats au baccalauréat<sup>24</sup> sera d'une efficacité bien plus terrible pour les parents d'élèves. « *De toute façon, c'est l'étiquette de Vaulx-en-Velin qui prédomine aujourd'hui* ». Quant aux élèves présents, hésitants au premier abord, ils s'accordent, après discussion, à préférer les moyens à l'absence d'étiquette : « *si on s'arrête à ça, on ne fera jamais rien* ».

Au terme du conseil d'administration, la demande de classement a été votée et transmise au rectorat, autorité compétente. Le lycée étant dans la commune, on espère que l'effet de classement sera englobé par cette nouvelle procédure. Enfin, on décida, dans la crainte d'interprétations médiatiques « douteuses », de préciser les raisons de cette demande : il ne s'agit aucunement d'une réponse à des « problèmes », mais, simplement, d'une volonté de conforter et pérenniser le fonctionnement actuel de l'établissement.

Ainsi, la tension idéologique et culturelle qui naît, dans le milieu éducatif, autour de la question de la gestion de l'hétérogénéité des élèves, est-elle confrontée avec force à « l'image » de la commune de Vaulx-en-Velin. Les élèves eux-mêmes sont partagés entre l'affirmation de besoins spécifiques et la crainte d'une stigmatisation renforcée. La demande de classement en zone sensible a dû être longuement expliquée à certains. Si les élèves reconnaissent et apprécient généra-

23. Cette astuce permettant d'éviter un recrutement totalement aléatoire ne donne aux enseignants aucune garantie de rester plusieurs années dans l'établissement, si ce n'est celle d'un traitement « au cas par cas » par le rectorat – procédé qui est source de conflits avec les syndicats.

24. Qui pose aussi la question de l'orientation des élèves en fin de seconde.

lement l'aide apportée par le soutien scolaire et le tutorat, le terme « sensible » reste parfois douloureux. « Dans mon quartier, y'a pas longtemps, ma voisine elle me disait : alors le lycée, ça va, c'est pas sensible ? » « Pour moi, une zone sensible, c'est quand, toutes les heures, il y a une bagarre, ou des problèmes de drogue, c'est beaucoup de confusion, alors qu'ici j'ai pas vu tout ça... » Tel élève, qui estime ne pas être « gêné » par cette étiquette si elle offre moins d'effectifs par classe et des aides aux élèves (« oui, ça c'est normal »), enchaîne par une comparaison avec la zone franche : « Moi j'sais pas, quand je vois des images de la France à la télé, et qu'ils marquent zone franche, zone franche, et puis du côté de Lyon : Vaulx-en-Velin, moi ça me gêne. C'est peut-être idiot mais ça me gêne. ». A l'extrême, l'aide apportée elle-même peut devenir blessante, comme désignation d'une faiblesse ou d'une incapacité. Au cours d'une réunion rassemblant des délégués de classe, un élève, silencieux depuis quelques instants, prit brusquement la parole, s'interrogeant sur les raisons d'existence des « aides » aux élèves. Vertement repris par ses camarades (« c'est une chance que les autres lycées n'ont pas, il faut en profiter, tu ne te rends pas compte de l'aide que ça nous apporte ! »), il répéta sa question à mi-voix : « Moi, j'aimerais qu'on m'explique. Pourquoi, ici à Vaulx-en-Velin, il y a du soutien scolaire ? Pourquoi il y a du tutorat ? »

## L'ouverture d'une nouvelle perspective éducative ?

Le lycée Robert-Doisneau, en choisissant son nom, a opté pour l'amitié avec le monde populaire au sein duquel il se construit. Avec le photographe, il tente d'illustrer cette sympathie, qui tarde à s'exprimer par des images contemporaines. L'image publique de l'établissement doit composer encore – *a fortiori* en l'absence de résultats au baccalauréat – avec les représentations de la ville de Vaulx-en-Velin, qui compte d'ailleurs sur le lycée pour les améliorer. Dans l'attente, il n'échappe pas aux apostrophes rituelles : « et alors », demande-t-on, « est-ce que ça marche ? » « est-ce une bonne chose, finalement, d'avoir construit ce lycée ? » – questions qui le renvoient à la banalité des autres lycées, construits dans des environnements sociaux plus favorables. Ne pourrait-on plutôt se demander : quel nouveau type de lycée a été construit, et se construit encore tous les jours, à Vaulx-en-Velin ? Qu'est-ce que cela signifie en termes d'égalité devant l'éducation et la formation, de liberté et d'autonomie des jeunes dans la société ? Un tel parti interroge tant les conceptions de l'éducation que les représentations politiques du territoire. Il rejoint nécessairement une réflexion sur la politique régionale d'implantation des lycées, sur l'établissement de la carte scolaire et sur ses mécanismes ségrégatifs.

**Géraldine Geoffroy**

> **Géraldine Geoffroy** est ingénieur des Travaux Publics de l'Etat, doctorante au laboratoire RIVES (Recherches Interdisciplinaires Ville, Espace, Société) de l'ENTPE, où elle réalise une thèse de géographie, section urbanisme et aménagement, sur la construction des lycées dans l'agglomération lyonnaise, sous la direction de M. André Vant (Université de Saint-Étienne).